

Le Millénaire, 7 octobre 2014



Huguette JACKSON



## **Ils ne défendent que leurs intérêts. Ils ne servent à rien.**

Ces remarques acerbes, réservées jusqu'alors aux politiques s'invitent à présent au sein de notre représentation du personnel.

La procédure judiciaire à laquelle l'entreprise s'est vue contrainte de recourir, suite au dépôt de deux listes concurrentes Force Ouvrière pour les élections professionnelles prévues initialement le 25 septembre, ne va pas contribuer à redorer le blason des syndicats.

Cet échec dans la constitution d'une liste FO unique est révélateur des intérêts particuliers qui prévalent parfois au sein de certaines organisations syndicales et n'est pas sans échos aux vives critiques que les salarié-e-s réservent aux syndicats.

Conséquence de ce contentieux, le 31 octobre, sauf accord unanime des organisations syndicales pour proroger l'actuel mandat, nous nous retrouverons sans instances : plus de délégation du personnel ni de comité d'entreprise.

### **Quid des prestations dont la distribution est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 !!!!**

En outre, à la CGT, nous craignons que tout ce cafouillage amène un grand nombre à se désintéresser des élections **et pourtant, les représentants du personnel sont incontournables.**

Que ferions-nous sans délégation syndicale pour négocier les augmentations collectives et notre contrat frais et soins de santé et prévoyance ?

Que ferions-nous sans CHSCT pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail et prévenir la survenance des risques psychosociaux ?

Que ferions-nous sans délégué-e-s du personnel, pour défendre des situations individuelles ou collectives ?

Que ferions-nous sans comité d'entreprise pour distribuer des œuvres sociales, examiner la situation économique de l'entreprise et ses perspectives, garantes de la pérennité de nos emplois ?

### **Ces missions doivent être confiées à celles et ceux qui en sont dignes.**

### **Placez face à la Direction, des personnes compétentes et constructives.**

Aux prochaines élections, dites **OUI** à vos collègues candidat-e-s, qui vous connaissent bien car ils travaillent à vos côtés, dans vos métiers. Pour leur sens de la négociation et du conseil, pour leur disponibilité, leur qualité d'écoute et d'échange, pour leur force de proposition, dites **OUI** aux candidat-e-s présenté-e-s par la CGT.

### **Notre mission : Votre bien-être au travail et le partage des profits dans la justice pour tous.**

**PS** : Vous souhaitez vous joindre à nous pour participer aux négociations à venir (Mutuelle, Rémunérations, Formations, Mobilités ...) ? Contactez-nous.



